

*Questions orales*

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà indiqué plus d'une fois toute la série de programmes mis en œuvre qui visent précisément à atténuer le chômage chez les jeunes. Le programme d'emploi d'été pour les étudiants n'est que l'un d'une série de programmes de création d'emplois d'été. Il y a le programme d'aide à la création d'emplois d'été pour les étudiants, les programmes que nous menons en collaboration avec les gouvernements provinciaux dans le domaine de l'éducation coopérative et les étudiants à qui nos bureaux de main-d'œuvre trouvent des emplois.

Au sujet des étudiants, nous nous attendons à en placer environ un quart de million cette année, ce qui n'est pas un mauvais résultat face à une situation extrêmement difficile. Cela ne veut pas dire que la situation ne nous préoccupe pas, mais le député semble laisser sous-entendre que nous ne faisons rien, ce qui n'est tout simplement pas exact.

**M. Dick:** Monsieur l'Orateur, étant donné qu'en 1973, le gouvernement a dépensé 85.4 millions de dollars pour créer 67,000 emplois d'été au gouvernement pour les étudiants alors que le taux de chômage chez les jeunes était de 9.7 p. 100, pourquoi dépense-t-il moins d'argent en 1978 compte tenu de l'inflation et pourquoi offre-t-il moins d'emplois d'été aux étudiants alors que le taux de chômage chez les jeunes a atteint 14.9 p. 100?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, je conseillerais au député de s'adresser au bureau de recherche de son parti pour vérifier ces chiffres.

**M. Paproski:** Ce sont les vôtres.

**M. Cullen:** Si le député parcourt la liste de tous les programmes actuels, il constatera que ces chiffres sont inexacts.

**M. Dick:** Monsieur l'Orateur, la semaine dernière le ministre a annoncé que plus de 250,000 jeunes Canadiens obtiendraient cet été un emploi dans le secteur privé par l'intermédiaire des centres d'emploi du Canada pour étudiants. Étant donné qu'en 1977, ces centres n'ont fait que 135,000 placements dans le secteur privé—dont certains d'une durée de quelques jours seulement—le ministre peut-il nous dire comment il compte placer 250,000 jeunes Canadiens cet été dans le secteur privé alors que l'économie est encore moins brillante qu'elle ne l'était l'année dernière à la même époque?

**M. Cullen:** Monsieur l'Orateur, nous sommes parvenus à ces chiffres après avoir analysé très soigneusement les effectifs actuels et le nombre d'emplois dont nous prévoyons la création cette année. C'était bien précisé dans le communiqué publié à la suite de nos recherches. Donc, il s'agit selon nous d'un chiffre exact, en plus des 60,000 emplois qui seront créés dans le cadre des autres programmes que le député a négligé de mentionner. Le communiqué en parlait également.

LE CHÔMAGE—LES RÉPERCUSSIONS SUR LA PETITE  
ENTREPRISE—LES MESURES CORRECTIVES ENVISAGÉES

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Le ministre sait dans quel état difficile se trouvent les industries circonscrites dans une seule ville, et la situation ne fait qu'empirer quand les industries de services qui ont grandi sur place en ressentent les effets, aggravant ainsi le marasme économique. Le ministre peut-il nous dire quelles mesures il a prises pour aider ces petites

industries avant que leurs difficultés ne les forcent à disparaître?

**L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, on ne peut pas dire que le problème précis que signale le député concerne uniquement mon ministère. Je pense qu'il touche toute une série de domaines où d'autres ont des responsabilités. En ce qui concerne mon ministère, j'ai dit qu'il mettra en place des mesures d'urgence comme nous l'avons fait dans d'autres régions pour soulager les travailleurs qui avaient été mis à pied.

Nous disposons déjà de beaucoup de programmes favorisant l'apprentissage d'un autre emploi. Il existe également des subventions à la mobilité qui s'adressent aux chômeurs. Nous avons déjà en place une série de mesures par lesquelles mon ministère agit dès que se produit une mise à pied. Évidemment, nous préférierions de beaucoup qu'il n'y ait pas de mises à pied, mais cette situation ne concerne pas uniquement un seul ministère d'un gouvernement donné.

\* \* \*

### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

#### LES MESURES GOUVERNEMENTALES D'APPUI AUX PETITES ENTREPRISES ET DE MAINTIEN DE L'EMPLOI

**M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe):** Monsieur l'Orateur, je voudrais m'adresser au ministre de l'Expansion économique régionale. À l'instar de ses collaborateurs, sait-il lui-même que partout au Canada, les petites industries de services sont frappées à leur tour lorsque les industries plus considérables dont elles dépendent éprouvent des difficultés? S'occupe-t-il lui-même d'examiner et de voir quel type d'aide pourrait être accordé à ces industries afin qu'elles continuent d'assurer de l'emploi? De concert avec ses collaborateurs, quelle action a-t-il entreprise dans toutes les provinces?

[Français]

**L'hon. Marcel Lessard (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur le président, il est bien certain que nous sommes au courant des conséquences positives du développement et de l'existence de certaines entreprises importantes dans les diverses régions, et que cet effet d'entraînement sur les entreprises de services ou entreprises secondaires est toujours significatif. Ce que nous pouvons faire, l'honorable député le sait comme la plupart des autres députés à la Chambre, c'est aider les entreprises dans leur modernisation, dans leur expansion et dans leur établissement, mais après ce stade, jusqu'à récemment, il nous a été impossible de promouvoir davantage le développement dans certains secteurs. L'honorable député sait également que nous nous joignons aux provinces pour le développement de certains secteurs industriels et certains secteurs de ressources à travers les provinces. Dans le cas de la province qui le touche plus particulièrement, la province de Terre-Neuve et plus précisément la région du Labrador, j'espère bien qu'au cours des prochaines semaines nous aurons l'occasion lors d'une réunion de conclure des ententes qui pourront avoir des effets bénéfiques, j'en suis certain, pour l'économie de cette province en particulier.